

## Compte rendu du conseil d'école du mardi 4 novembre 2025

### **Liste des présents :**

- Les membres du Conseil Municipal :

Monsieur SIEGEL, adjoint en charge des écoles

Monsieur Le Maire LAAS

- Le périscolaire :

Madame DEBRUYCKERE, directrice

- Les enseignants de l'école élémentaire :

Mesdames CHEVALLEY, CLAUS, LITSCHGI, MARIT, SIFFERT enseignantes

Monsieur MAUGAIN, directeur

- Les représentants des parents d'élèves de l'école élémentaire :

Mesdames BAUMGARTEN, BILHAUD, CAUMARTIN, HEITZ, HISSLER, JUNG et RAHMANI

Monsieur WEISS

### **Liste des excusés :**

Madame HALTER, enseignante

Mesdames CAUMARTIN et JUNG, Messieurs BONNIER, DONNOT, LEMIERE, RPE

Secrétaire de séance : Madame Claus

Début de séance : 18h00

### 1) Installation des nouveaux membres du conseil d'école

Tour de table de présentation

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux parents élus ainsi qu'à Madame Debruyckere, la nouvelle directrice du périscolaire.

### 2) Résultats des élections de parents d'élèves :

Fort taux de participation à l'élection des parents délégués en augmentation par rapport à l'année dernière : 76,5% (+ 10 points).

6 postes de titulaires : Mme Baumgarten – Mme Caumartin - Mme Hissler - Mme Jung - M Donnot - M Lemièr

5 postes de suppléants : Mme Bilhaud - Mme Heitz - Mme Rahmani - M Bonnier - M Weiss

Question de Monsieur Lemièr (envoyée par mail) concernant l'organisation des élections :

« Nous avons reçu un mail nous disant qu'il n'y aurait qu'une seule liste cette année du fait du nombre de candidats, cependant, il m'a semblé que la décision du nombre de listes et de l'organisation de cette, ces dernière(s) n'appartient pas à la direction de l'école, mais aux représentants d'élèves eux-mêmes. »

En effet cette décision relève des représentants. Cependant, le nombre de candidats étant inférieur au nombre de postes disponibles, plusieurs listes ne seraient pas pertinentes (gaspillage de papier et de temps), tout le monde étant élu et les parents n'étant pas affiliés à des associations de parents d'élèves. Cependant, si les parents le souhaitent, ils peuvent en effet présenter plusieurs listes avec au minimum deux personnes par liste.

### 3) Adoption du précédent Conseil d'école

Une erreur s'est glissée dans la liste des présents : Monsieur Siegel est Adjoint en charge des écoles et non conseiller municipal.

Pas de remarque particulière de Monsieur L'Inspecteur, le compte rendu est donc validé.

Il est rappelé que le compte-rendu du conseil d'école est affiché devant l'école et consultable sur le site de la commune.

### 4) Effectifs et répartition

Effectifs

146 enfants sont inscrits actuellement.

Les effectifs sont en légère augmentation (+13 enfants) par rapport à l'année dernière, ce qui a conduit à l'ouverture de la 6<sup>ème</sup> classe.

Merci à la Mairie pour la création et l'installation de la nouvelle salle de classe.

Une prévision d'effectif est en cours pour l'année prochaine. Un sondage est en cours à l'école maternelle pour connaître précisément les effectifs de CP pour l'an prochain.

Les effectifs risquent de rechuter l'année prochaine (-10, c'est-à-dire 33 départs de CM2 pour 23 arrivées au CP)

Question de Mme Hissler concernant la répartition 2026/2027 : les classes seront-elles maintenues à l'identique de cette année, ou des doubles niveaux seront-ils prévus ?

Il est encore beaucoup trop tôt pour que l'équipe puisse se projeter à ce sujet. Cela dépendra des effectifs et du nombre de classes.

#### Changement dans l'équipe

Mme Chevalley intègre l'équipe pour prendre en charge la 6<sup>ème</sup> classe.

Mme Kernacker est remplacée par Mme Marit pour compléter le poste de M. Maugain (58% de décharge).

Mme Siffert, qui travaille à temps partiel, est également complétée par Mme Marit.

#### Répartition

CPa : 18 avec Mme Claus.

CPb : 19 avec M Maugain et Mme Marit.

CE1 : 22 avec Mme Chevalley

CE2 : 29 avec Mme Litschgi.

CM1 : 25 avec Mme Halter.

CM2 : 33 avec Mme Siffert et Mme Marit.

Remarque de Monsieur Bonnier (reçue par mail) par rapport à l'organisation des réunions de rentrée : Plusieurs parents ont exprimé leur souhait que les réunions de l'école élémentaire et de l'école maternelle n'aient pas lieu au même moment, afin que le maximum de parents puisse être là.

En effet, cette année deux réunions se sont déroulées le même jour que la maternelle. Il s'agit d'un « loupé ». L'équipe sera vigilante sur ce point lors de la prochaine rentrée.

## 5) Sécurité et PPMS.

### Définition du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Un accident majeur peut provoquer une situation d'exception laissant un certain temps la communauté scolaire seule et isolée face à la catastrophe (plus de téléphone, d'électricité, intervention des secours très différée ...)

Pour que les établissements scolaires confrontés à un tel événement soient préparés à la "gestion de crise", le ministère chargé de l'Éducation nationale a publié un BO relatif à la mise en œuvre de "Plans Particuliers de Mise en Sécurité" (PPMS) face à un accident majeur. Celui-ci définit les protocoles à adopter en fonction des risques identifiés et a été réactualisé cette année.

Une circulaire porte à deux le nombre d'exercices de mise en sécurité à réaliser dans l'année, dont un dédié au risque « intrusion » à faire avant les vacances de la Toussaint : pour des raisons d'organisation, celui-ci a été réalisé le lundi 3 novembre 2025.

Le premier exercice incendie s'est déroulé le 11 septembre 2025. Le suivant dépendra de la date d'une éventuelle venue des pompiers pour faire un exercice réel à l'école.

## 6) Adoption du règlement intérieur de l'école.

L'équipe enseignante ne souhaite pas apporter de changement au règlement intérieur mais tient à souligner le point II.8 qui concerne les téléphones et les montres connectées qui sont régulièrement en possession d'élèves. Pour rappel, ceux-ci ne sont pas autorisés.

L'équipe rappelle également que les jouets ne sont pas autorisés.

### Vote du règlement

13 pour, 0 contre.

Le règlement intérieur est donc reconduit sans modification. Il sera communiqué aux parents pour lecture et signature et sera mis en ligne sur le site de la commune.

## 7) Plan de prévention du harcèlement scolaire :

La lutte contre le harcèlement est une priorité du Ministère.

Afin de renforcer l'identification et la prise en charge des situations de harcèlement, chaque établissement scolaire se dote d'un plan de prévention du harcèlement et d'un programme d'actions engageant l'ensemble de la communauté éducative.

La méthode que nous appliquons est celle de la préoccupation partagée (MPP : méthode Pikas). Elle consiste en une série d'entretiens individuels avec les élèves impliqués dans une situation d'intimidation scolaire en tant qu'intimidateur présumé, en tant que cible (victime) et/ou témoin.

L'approche est non blâmante. Les professionnels qui mènent les entretiens n'ont pas pour but de rechercher les responsabilités ni de sanctionner les auteurs présumés. L'objectif est de faire partager une « préoccupation » pour la situation de la cible par toutes les personnes impliquées et ainsi de permettre à chacun de sortir positivement de ce processus afin que l'intimidation cesse.

#### Les étapes de la MPP :

- 1) Rencontre avec la **victime = cible** dès le signalement des faits dans la semaine (1 personne)  
La victime se sentira reconnue, prise au sérieux, dans une écoute empathique, et prendra conscience que l'Institution n'est pas indifférente à son sort.
- 2) Rencontre avec les **parents de la cible** dans la semaine (2 personnes au moins dont le chef d'établissement (conseillé))  
Le but est de tisser une relation d'alliance avec les parents, d'expliquer ce que l'on va faire et de maintenir le lien pour restaurer la confiance.
- 3) Rencontre avec les **intimidateurs présumés**. (1 personne)
- 4) Phase de suivi dans les 15 jours : Entretien n° 2 avec l'intimidateur
- 5) Des rencontres de suivi sur plusieurs mois.  
Pour s'assurer auprès des cibles que le harcèlement a cessé. Montrer aux intimidateurs que leurs suggestions ont été suivies.

Dans notre école, le plan pHare a été déclenché 2/3 fois dans l'année et a donné de bons résultats.

Dans le cadre du plan pHare, toutes les classes participeront à la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire qui se déroulera jeudi 6 novembre 2025. Un temps sera consacré dans chaque classe pour aborder le sujet en s'adaptant à l'âge des enfants. A partir du CE2, les enfants seront amenés à compléter un questionnaire d'auto-évaluation sur leur bien-être à l'école. Les résultats seront ensuite analysés par l'équipe pédagogique.

#### 8) Projet d'école

Le projet d'école est toujours en place.

Pour rappel, les 3 axes sont : « Approches ludiques, pour mieux maîtriser la langue » ; « Élève : un citoyen en devenir » et « Pour des élèves plus respectueux de l'environnement ».

#### Rappel des différentes actions

APC, médiateurs élémentaires (= gilets verts), participation aux concours des Incorruptibles (Lecture).

### Concrétisation de l'action compostage.

Dans le cadre de la mise en place d'une station de compost en lien avec le périscolaire, la Mairie et l'école maternelle, plusieurs actions ont eu lieu :

Début octobre, le nouveau compost a été installé sur le parking du périscolaire.

La semaine du 13 au 17 octobre 2025, le SMITOM est intervenu dans toutes les classes pour sensibiliser les enfants au compostage et mettre en place le composteur.

Enfin, la nouvelle station de compost a été inaugurée en présence de Monsieur Le Maire, du directeur de la RIEOM et des élèves de l'école élémentaire, le jeudi 16 octobre 2025.

Il est désormais en fonction et est utilisé. Il sera entretenu par la commune, assisté de la RIEOM la première année.

La RIEOM propose maintenant d'intervenir dans les classes pour parler du tri sélectif. L'équipe est favorable à ces interventions.

### 9) Nouveaux programmes d'enseignement :

#### Programmes maths et français :

De nouveaux programmes de français et de mathématiques pour les élèves de CP, CE1, CE2 et CM1 s'appliquent depuis la rentrée scolaire 2025. Organisés autour de repères annuels ou périodiques, ils visent à garantir la progressivité des apprentissages et portent une exigence de réussite pour tous. Ils fixent des objectifs clairs, structurés et explicites pour les élèves. Ils encouragent une intervention rapide dès l'apparition des difficultés et contribuent à réduire les inégalités d'accès à la réussite.

Les nouveaux programmes sont disponibles sur le site Eduscol.

#### Le programme EVAR :

Le programme national est construit en deux étapes différenciées et complémentaires : une éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) pour l'école maternelle et l'école élémentaire, une éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS) pour le collège et le lycée. Il entre en application à la rentrée 2025.

L'unité du programme repose sur trois axes communs à l'ensemble des niveaux et des moments d'enseignement :

- se connaître, vivre et grandir avec son corps ;
- rencontrer les autres et construire avec eux des relations, s'y épanouir ;
- trouver sa place dans la société, y être libre et responsable.

Dans notre école, l'infirmière scolaire interviendra deux fois dans chaque classe afin d'aborder différents sujets selon les niveaux.

### 10) Coopérative scolaire :

Mme Halter étant absente, le point sur la coopérative sera fait lors du 2<sup>ème</sup> conseil d'école. Chaque enfant pourra bénéficier d'une aide de 15 euros pour les sorties durant l'année.

### 11) Bilan des évaluations de début d'année :

Conformément aux directives nationales, toutes les classes ont passé des évaluations de début d'année en français et en mathématiques. Les parents des élèves ayant des difficultés ont été rencontrés.

CP : Les résultats sont bons. Les élèves sont bien préparés en maternelle et la liaison GS/CP est efficace.

CE1 : Des résultats globalement satisfaisants, avec quelques fragilités en maths (notamment en résolution de problèmes).

CE2 : Bons résultats mais quelques enfants en grandes difficultés en maths et en français (lecteurs fragiles donc problèmes de compréhension).

CM1 : Résultats corrects, quelques enfants en difficultés dans les deux domaines.

CM2 : Résultats bons dans l'ensemble. La lecture à haute voix est à travailler. Il y a également des difficultés liées aux nouveautés du CM1 qui seront retravaillées cette année.

### 12) Bibliothèque, intervenants, sorties et activités :

#### Bibliothèque

Comme chaque année, le partenariat avec la Bibliothèque Municipale de Kilstett se poursuit, avec un rythme convenu entre chaque enseignant et la responsable de la bibliothèque, Alexandra.

Les premières interventions ont commencé avant les vacances de la Toussaint.

#### Intervenants religion

Les cours de religion ont lieu le mardi après-midi.

L'intervenante en religion catholique vient 3h par semaine. L'enseignante de religion protestante vient 1 heure par semaine.

#### Piscine

Cette année nous avons deux créneaux à la piscine de Drusenheim.

Les classes de CPb et de CE1 vont à la piscine le mardi matin et les classes de CPa et CE2 le jeudi matin.

Les séances ont lieu les mardis et jeudis matin jusqu'aux congés de Noël : départ de l'école à 8h40, retour à 11h15.

C'est la Communauté de Communes qui, comme chaque année, prend en charge les entrées et le maître-nageur supplémentaire. La Commune de Kilstett prend en charge le transport.

L'équipe pédagogique tient à remercier les parents qui ont répondu présents pour encadrer les séances de natation avec les enseignants.

#### Activités réalisées depuis le début de l'année

- Jeudi 9 octobre 2025 : les CM2 se sont rendus à Strasbourg pour assister à une intervention sur le thème de la gemmologie au Jardin des Sciences ainsi qu'à une projection au planétarium sur le système solaire.
- Du 29 septembre au 17 novembre 2025 : les CM2 ont participé à un cycle de Rugby, mené par des intervenant du club de Rugby de Drusenheim.
- Semaine du goût du 6 au 17 octobre 2025 : chaque classe a préparé un goûter pour toute l'école, qui a été dégusté durant les récréations.  
CPa et CPb : Salade de fruits.  
CE1 et CE2 : Compote de pommes  
CM1 : Tartines salées, sucrées et sucrées-salées.  
CM2 : Pizzas végétariennes (Merci à Monsieur Weiss de nous avoir accueillis dans sa pizzeria et offert les pizzas)

Question de Monsieur Lemièr (envoyée par mail) par rapport à la semaine du goût : « Un point m'a été rapporté par un parent d'élève qui s'est trouvé blessé par le manque d'égard du corps enseignant le jour de sa participation durant la semaine du goût.

Je tiens à rappeler qu'un point sur "les devoirs et droits de parole" avaient été traité il y a quelques années en CE, enseignants, parents, délégués, représentant de la mairie, ont des rôles et fonctions différentes. Celui d'enseignant a aussi celui de montrer l'exemple et cette personne s'est vu congédier à la fin de son intervention par un "les enfants ne semblent plus avoir besoin de vous" sans un "merci" ni un "au revoir, bonne journée", cette personne m'a confié qu'elle était peinée par ce comportement devant les enfants, et se sent démotivée par d'éventuelles futures interventions... »

L'équipe n'a pas réussi à resituer ce problème malgré les informations fournies. Cependant, lors d'activités, les enseignants sont très sollicités et il peut arriver qu'il y ait un « loupé ». L'équipe s'excuse si cela a blessé cette personne.

L'équipe en profite pour remercier tous les parents qui se sont rendus disponibles pour aider les classes lors des ateliers cuisine.

Activités à venir

- Les 15 et 16 janvier 2026 : les CM2 se rendront au Stride pour un stage de vélo.  
Une demande de subvention sera faite à la Mairie.
- Semaine du 19 au 23 janvier 2026 : Les CM2 iront visiter le collègue et faire une journée d'immersion (avec cantine le midi).
- Le 5 février 2026, dans la cadre de la liaison GS-CP, la classe de CPb fera des jeux avec la classe de GS.
- Le 6 février 2026 : les CM2 iront visiter le site minier de Petite Rosselle.
- Du 9 au 13 mars 2026 : Les CPa et CPb participeront à une semaine d'initiation au cirque dans le chapiteau Graine de Cirque au Jardin des Deux Rives à Strasbourg.  
Une demande de subvention sera faite à la Mairie.
- Du 1 au 5 juin 2026 : Les CE2 et les CM1 feront une semaine de kayak au plan d'eau de Gumbsheim. Les déplacements se feront à vélo par les champs.  
Depuis cette année, les parents accompagnateurs à vélo devront passer des agréments (comme pour la piscine). Une session, à l'école, est en cours d'organisation, des informations plus précises seront communiquées aux parents ultérieurement.  
Une demande de subvention sera faite à la Mairie.
- Fin juin, dans la cadre de la liaison GS-CP, la classe de CPa fera des jeux sportifs avec la classe de GS.

Dans le cadre du projet d'école, toutes les classes participeront au grand prix de lecture des Incorruptibles. La Mairie sera sollicitée pour l'installation d'isoloirs et d'une urne pour le vote.

Toutes les classes participeront également à la Course aux nombres (défis de rapidité en calcul).

Cette année la Commune va financer un projet avec l'école de musique : chaque classe bénéficiera de 6 interventions d'un professeur de l'école de musique pour préparer un petit spectacle sur le thème des 4 éléments. Il est envisagé de présenter ce court spectacle au début de la soirée « tartes flambées ».

Les enseignants proposeront d'autres sorties en cours d'année en fonction des projets de chaque classe.

13) Projets de fin d'annéeCross

Cette année, le cross se déroulera le vendredi 10 avril 2026.

Olympiades :

Les Olympiades se dérouleront le vendredi 19 juin 2026 sur toute la journée.

Le corps enseignant interroge les parents par rapport à l'organisation d'un repas comme cela était le cas les années précédentes.

Monsieur Maugain rappelle que lors de la précédente édition, lors du bilan fait en conseil d'école, il avait été souligné que cela faisait une journée très dense d'enchaîner la journée olympiades et la soirée tarte flambées.

Proposition de faire la soirée « tartes flambées », le vendredi 5 juin 2026 (Monsieur Maugain a réservé la salle de la Musique en cas de pluie ; sinon il faudra voir avec la Mairie).

Après discussion la date du vendredi 5 juin 2026 est retenue.

Le sujet sera repris à l'ordre du jour du deuxième Conseil d'École.

#### 14) Mairie

L'équipe pédagogique tient à remercier la Commune pour l'installation de la nouvelle salle de classe ainsi que pour le réaménagement de la cuisine.

Des kits sécurité pour les déplacements des classes dans la commune vont être fournis.

Le 14 novembre 2025, à 19h, le collège de la Wantzenau organise une cérémonie de remise des brevets. Les enseignants sont invités s'ils le souhaitent.

Saint-Nicolas passera à l'école le lundi 8 décembre, accompagné de ses ânes. Les classes passeront par 2 pour voir les animaux, selon un planning établi par l'équipe. La distribution de chocolats se fera sous le préau entre 8h30 et 9h30.

#### 15) Prévision date du prochain Conseil d'école :

Mardi 3 mars 2026 à 18h00.

Fin de séance : 19h50

Compte-rendu finalisé le 28 novembre 2025

Directeur  
M Maugain



Secrétaire  
Mme Claus

